

Annonces Légales

Avis de clôture de liquidation

LE MALAMUTE SARL capital 7622,45 € Roche Béranger, Chalet de Montagne sur les Pistes, 38410 CHAMROUSSE RCS GRENOBLE 383.412.855
Aux termes de l'AGE du 30/09/23, les associés ont décidé d'approuver les comptes définitifs de liquidation, ont déchargé Mme CURT Chantal de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de la liquidation à dater de ce jour.
La radiation sera faite au RCS GRENOBLE.

Avis de dissolution - clôture de liquidation



SASU CA DISTRIBUTION SAS au capital de 1000 euros 11 Rue Francis Carco 38400 Saint martin d'hères RCS GRENOBLE 913 372 667
Par décision de l'associé unique du 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2023, nommé en qualité de liquidateur M Ibrahim Halil COKGUNGOR dmt Atakent Mah. Manolya Cikmazi Sk. 5G Blok No : 5G Iç kapi no : 2 - 34290 KUCUKCEKMECE / ISTANBUL / TURQUIE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de GRENOBLE.

Par décision de l'associé unique du 30/09/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat. Elle a prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 30/09/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE.

Avis de dissolution

IMMERSLAB

SASU en liquidation au capital de 1 500 €
Siège social : 140, Chemin des Ports - 38160 CHATTE
RCS GRENOBLE 880 150 867

L'associé unique a décidé à compter du 30/09/2023 la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. M. Thierry LEVEILLET, demeurant 140, Chemin des Ports - 38160 CHATTE, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation. Le siège social est le siège de la liquidation où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE, en annexe au R.C.S.

LE MALAMUTE SARL capital 7622,45 € Roche Béranger, Chalet de Montagne sur les Pistes, 38410 CHAMROUSSE RCS GRENOBLE 383.412.855
Aux termes de l'AGE du 15/09/23 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et ont nommé liquidateur, l'actuelle gérante, Mme CURT Chantal domiciliée 573, Route du Vernon 38410 VAULNAVEYS LE HAUT.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.
Dépôt sera fait au RCS GRENOBLE.



Pour déposer vos annonces légales :
<https://annoncelegale.terredauphinoise.fr/>

Avis rectificatif

Avis rectificatif concernant la **SAS AS AUTO** paru dans Terre Dauphinoise N° 3583 du 26/10/2023, il y avait lieu de lire «Siège social : 33 BIS RUE EMILE ZOLA 38100 GRENOBLE».

Avis divers

Maître Laurent MAGUET, de la SCP MAGUET et Associés avocat au barreau de BOURGOIN-JALLIEU,
Immeuble « GREEN PARK 1 », 1 allée Claude Chappe à 38300 BOURGOIN -JALLIEU
SELARL L. ROBERT & Associés, avocat au Barreau de l'Ain
6 rue Lalande BP 60145 - 01004 BOURG-EN-BRESSE Cedex

VENTE SUR REITERATION DES ENCHERES

A l'audience du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU (Isère), JEX saisie immobilière - Palais de Justice - 2 avenue Henri Barbusse - 38300 BOURGOIN-JALLIEU, le Mardi 8 décembre 2023 à 10 heures, en UN LOT:

D'une MAISON de 205 m² sur 3 niveaux
Sise à LA CHAPELLE DE LA TOUR (38110), 75 route des Ayes cadastrée section AE numéro 17, lieudit « 75 route des Ayes » pour 35a 16ca: maison d'habitation datant de 1892, élevée sur trois niveaux d'une superficie totale de 205,86 m², avec:

- au rez-de-chaussée : cuisine (13,31 m²), dégagement (3,74 m²), salle à manger (17,81 m²), séjour (23,11 m²), salle d'eau (6,87 m²), WC (3,69 m²), buanderie
- au 1^{er} étage : palier (10,57 m²), trois chambres (15,90 m², 23,68 m² et 20,51 m²), salle d'eau (11,14 m²) et WC (1,53 m²)
- au 2nd étage, une grande pièce sous la toiture (54 m²)

outre une cave, un garage, une cour couverte et un terrain attenant avec piscine à l'abandon
Chaudière fuel. Fosse toutes eaux

Il est précisé que lors de l'audience du 9 décembre 2022, le bien a été adjugé à la somme de 366.000 €.

Les biens seraient occupés en vertu d'un bail d'habitation dont il n'a pas été obtenu de copie.

Une visite des lieux sera effectuée par la SARL RAFALOVICZ-DUPRAZ, Huisnier à BOURGOIN-JALLIEU (38), le jeudi 23 novembre 2023 à partir de 11 heures. SUR LA MISE A PRIX DE 188.000 € outre charges

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat au Barreau de Bourgoin-Jallieu.

Consignation obligatoire 10% par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'adresser, pour tous renseignements complémentaires au cabinet de la SELARL L. ROBERT & Associés (site internet : avocatsconseil-bourg.fr). Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe des saisies immobilières, 2 avenue Henri Barbusse à 38300 BOURGOIN-JALLIEU (Isère)

Avis de changement de régime matrimonial



Suivant acte reçu par Me HAOND, Notaire Associé de la SARL «HAOND et MALVY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à LE PONT-DE-CLAIX, 1, Avenue de Verdun, Le 3/10/2023, Mr Antonio TARRICONE, retraité, et Me Josette Jeanne GALVANI, retraitée, dt à ST GEORGES DE COMMERS (38) 263 rue des Barres. Mr né à CORATO (ITALIE) (ITALIE) le 9 juin 1945, Mme née à LA MURE (38) le 27 août 1947. Mariés à la mairie de LA MOTTE-D'AVEILLANS (38) le 31/07/1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant pour cause de décès. Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me HAOND, notaire à LE PONT DE CLAIX.

Pour avis et mention,
Me HAOND, notaire.

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Julie CHAUMARAT, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «NOTAE», titulaire d'un Office Notarial à CHONAS L'AMBALLAN (Isère), CRPCEN 38103, le 24 octobre 2023, a été effectué un aménagement de régime matrimonial entre : Monsieur Bernard PINCHON, retraité, et Madame Brigitte Marie Alphonsine NICAISE, retraitée, demeurant ensemble à TUPIN-ET-SEMONS (69420) 310 chemin des Maisons Blanches. Monsieur est né à CONDRIEU (69420) le 5 septembre 1953, Madame est née à SAINTE COLOMBE (69560) le 18 septembre 1954. Mariés à la mairie de MONTSEVEROUX (38122) le 28 mai 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française. Comprenant apport de biens propres par Monsieur Bernard PINCHON et modification du régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput portant sur les biens apportés, le logement qui constituera la résidence principale des époux, sur le mobilier garnissant les habitations principales et secondaires, les comptes courants bancaires joints et plus généralement les économies communes et tous les capitaux et avantages quelconques attachés à toutes polices d'assurances, et notamment les valeurs de rachat (assurance-vie, assurance dite mixte, assurance groupe...) souscrites par l'un des époux ou par adhésion conjointe des époux et ayant comme assuré le survivant des époux, qui appartiendront intégralement audit époux survivant sans qu'il doive aucune récompense à la communauté en raison desdites assurances. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Julie CHAUMARAT, notaire à CHONAS L'AMBALLAN, 887 chemin de Sambillot. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion
Le notaire.

Abonnez-vous à Terre Dauphinoise

Aux racines de l'info

- Chaque jeudi directement chez vous
- Un accès illimité au site www.terredauphinoise.fr
- Plusieurs n° thématiques de Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes



Service Abonnement à votre écoute toute l'année
04 38 49 91 70 - abo@terredauphinoise.fr

- Offre valable jusqu'au 31.12.2023
- 127 € pour 1 an (51 n°)
 - 240 € pour 2 ans (102 n°)
- Je règle mon abonnement par :**
- Chèque joint à l'ordre de Terre Dauphinoise
 - Carte Bancaire sur www.terredauphinoise.fr ou au 04 38 49 91 70

BULLETIN D'ABONNEMENT à renvoyer à : Terre Dauphinoise
34 rue du Rocher de Lorzier - CS 10023 - 38345 Moirans Cedex

Nom * :
Prénom * :
Société/GAEC/EARL * :
Adresse * :
Code postal * : Ville * :
E-mail : Tél. :